

—
Le Ministre
—

Madame la Sénatrice,

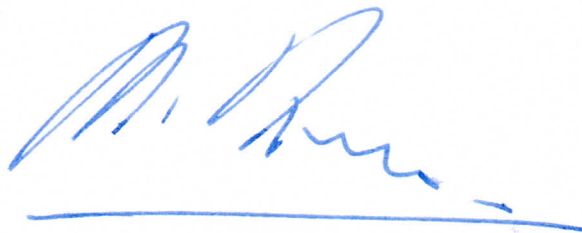
Par courrier en date du 17 mars 2016, vous avez souhaité attirer mon attention sur le lancement de l'Association Internationale des Réservistes Citoyens.

Conformément à la loi de programmation militaire, cette association vise à favoriser la création d'une réserve citoyenne, notamment parmi les jeunes et à développer un réseau international de personnes civiles animées par la volonté de servir la France et de défendre ses valeurs.

Son action permettra ainsi de renforcer la défense des intérêts de notre pays en valorisant l'engagement bénévole des Français établis hors de France et leur contribution à la sécurité commune, et ce en coordination avec nos ambassades.

J'attache le plus grand prix à toute initiative susceptible de participer au rayonnement et à la défense des intérêts de la France. L'action de la société civile incarnée par votre association est en ce sens fondamentale.

Je vous prie d'agréer, Madame le Sénatrice, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Marc AYRAULT

Madame Joëlle GARRIAUD-MAYLAM
Sénatrice
Sénat – Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 PARIS Cedex 06